

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du 1 juin 2026

modifiant l'arrêté du 6 novembre 2025 portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire.

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté Alimentaire

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article D.611-15,

Vu le décret n° 2016-614 du 17 mai 2016 relatif à la commission « développement agricole et rural »,

Vu l'arrêté du 6 novembre 2025 portant nomination à la Commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire,

Article 1er

Sont nommés membres de la commission technique spécialisée « Développement Agricole et Rural » du Conseil supérieur d'orientation et de coordination de l'économie agricole et alimentaire, au titre des représentants de l'association de coordination technique agricole habilités en application de l'article 3 du décret n°90-187 du 28 février 1990 modifié et sur proposition des organisations intéressées :

- Monsieur Paul AUFFRAY, titulaire en remplacement de Madame Anne-Claire VIAL
- Monsieur Bernard ANGELRAS, suppléant en remplacement de Monsieur Mehdi SINÉ

Article 2

Le directeur général de l'enseignement et de la recherche est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait à Paris, le 1 juin 2026

Pour la ministre de l'agriculture, de l'agro-
alimentaire et de la souveraineté alimentaire
Et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement et
de la recherche

Benoît BONAIME

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'B' followed by a horizontal line and a dot.